

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9040**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Sciences humaines et sociales, mention psychologie, spécialité psychologie sociale de la santé

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Provence (Marseille) Aix-Marseille I	Président de l'université d'Aix-Marseille I, Recteur de l'académie

Cette certification fait l'objet d'une co-délivrance : tous les certificateurs doivent être signataires

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

124g Psychologie de la santé ; Psychologie clinique ; Psychopédagogie ; Psychologie de l'environnement, 124 Psychologie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel aura pour vocation d'assurer les activités suivantes :

- 1-Prévention en santé publique (prise en charge individuelle et/ou collective, éducation à la santé, éducation thérapeutique)
- 2-Recherche action (pilotage et mise en œuvre de processus de recherche ou de démarche d'enquête)

Les compétences associées sont les suivantes : (les n° renvoient aux n° des activités ci-dessus)

1- Réaliser un diagnostic éducatif et socio-organisationnel

Mettre en place un accompagnement psychologique des patients et/ou des équipes soignantes (aux niveaux individuel et collectif)

Animer des groupes de paroles

Concevoir et animer des actions de formation / sensibilisation (Education à la santé, Education thérapeutique)

2 -Analyser le contexte d'intervention

Concevoir, diriger et réaliser des enquêtes et recherches sur des problématiques de santé et de maladie

Evaluer les dispositifs d'actions

Déterminer les méthodes de recherche, de recueil et d'analyse de données

Interpréter les données et formaliser les résultats obtenus

Valoriser et diffuser les résultats auprès de la communauté scientifique et/ou d'institutionnels et/ou d'entreprises

Rédiger des rapports, publications, mémoires de travaux de recherche

Mener des actions d'information, de conseil, de sensibilisation ou de prévention auprès de différents publics

L'ensemble des activités s'appuie sur la base commune des capacités et connaissances attestées suivantes :

Connaître les enjeux du dialogue interdisciplinaire

Maîtriser les outils conceptuels et méthodologiques

Connaître les acteurs du secteur d'intervention

Mener une réflexion éthique et déontologique dans le domaine de la santé

Faire preuve de créativité.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Réseaux d'éducation ou de soin, y compris dans le secteur des entreprises (médecine du travail)

Institutions de prise en charge du secteur médico-social (hôpital, associations, ...)

Agences publiques et semi-publiques d'études et de développement sanitaire et social

Collectivités locales et territoriales (municipalité, département, région)

Cabinets de consultants et de formateurs en santé publique

Cabinets d'études et d'ingénierie "produit" des secteurs pharmaceutique et parapharmaceutique.

- Psychologues dans les institutions et les associations de prise en charge du secteur médico-social (Psychologues de la santé dans des services hospitaliers, en maisons de retraite, dans des associations de prise en charge des addictions, dans le champ de la prise en charge de l'adolescence et de l'éducation à la santé ; Psychologues de la fonction publique territoriale ; Psychologues coordinateurs dans des réseaux de soins).

- Cadres de santé dans les agences publiques et semi-publiques d'études et de développement sanitaire et social, tant à l'échelon local que national (exemple : Coordinateurs d'Atelier Santé-Ville).

- Consultants en santé publique (Cabinet d'études ; Organismes de recherche appliquée).

- Chargés d'animation et de prévention (Association de terrain de bas seuil ; Structures Régionales de promotion sanitaire).

- Formation des adultes sur les problématiques socio-sanitaire et psycho-sociologiques.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1104 : Psychologie

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

K1205 : Information sociale

Réglementation d'activités :

Titre de psychologue

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :****Master 1 / Semestre 1**

UE 1 - PSYQ27 : Théories et concepts obligatoires 1 (3 UE obligatoires - 9 ECTS)

UE 2 - PSYQ28 : Théories et concepts obligatoires 2 (2 UE au choix sur 3 - 6 ECTS)

UE 3 - PSYQ29 : Méthodologies 1 (2 UE obligatoires - 6 ECTS)

UE 4 - PSYQ29 : Méthodologies 1 (2 UE obligatoires - 6 ECTS)

UE 5 - PSYQ30 : Théories et concepts optionnels 1 (2 UE au choix sur 5 - 6 ECTS)

UE 6 - PSYQ05 : Ethique et Anglais (2UE obligatoires - 3 ECTS)

Master 1 / Semestre 2

UE 7 - PSYR01 : T.E.R et Séminaires (2 UE obligatoires - 18 ECTS)

UE 8 - PSYR02 : Méthodologies 2 (2 UE au choix sur 3 - 6 ECTS)

UE 9 - PSYR03 : Stage et techniques professionnelles (2 UE obligatoires - 6 ECTS - Stage de préprofessionnalisation obligatoire 105h)

Master 2 / Semestre 3

UE 10 - PSYS7 : Problématiques de terrain (12 ECTS)

UE 11 - PSYS8 : Méthodologie de recherche et d'intervention sur le terrain (12 ECTS)

UE 12 - PSYS9 : Déontologie, voies d'insertion professionnelle (6 ECTS - Stage d'observation obligatoire de 150h)

Master 2 / Semestre 4

UE 13 - PSYT5 : Stage qualifiant, mémoire de recherche, groupes d'analyses sur les pratiques professionnelles, ateliers méthodologiques, séminaires (30 ECTS - Stage obligatoire de 500h supervisé par un psychologue praticien)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) : 60% d'Enseignants-chercheurs en psychologie et 40% de professionnels psychologues
En contrat d'apprentissage	X	Non
Après un parcours de formation continue	X	Enseignants-chercheurs en psychologie (équipe pédagogique du master ; 60%) et professionnels psychologues (40%).
En contrat de professionnalisation	X	Non
Par candidature individuelle	X	Non
Par expérience dispositif VAE	X	oui

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Arrêté du 18 juin 2009 relatif aux habilitations de l'université de Provence

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 18 juin 2009 relatif aux habilitations de l'université de Provence

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Habilitation n° 20081043

Loi 85-772, Décret 90-255 liste de diplômes permettant de faire usage du titre de psychologue, Arrêté 19 mai 2006 relatif à la validation

du stage

Pour plus d'informations

Statistiques :

Certification d'environ 20 titulaires par an

Autres sources d'information :

<http://www.lps-aix.com/masterpsysante.htm>

<http://www.up.univ-aix.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de Provence (Marseille) Aix-Marseille I : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône (13) [Marseille Saint-Charles]

Université de Provence - 3 place Victor Hugo 13331 Marseille cedex 03

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Provence, UFR Psychologie, Sciences de l'Éducation

29, av. Robert Schuman, 13621 Aix-en-Provence Cedex

Département de psychologie sociale

Historique de la certification :

Fiche remplacée par la fiche nationale n°32277